

Située à l'intérieur du cimetière, la chapelle est ouverte lors des Journées du Patrimoine et à l'occasion d'expositions ponctuelles, seules occasions de découvrir son mobilier dont un retable, bientôt en cours de rénovation. Dédiée tour à tour à Sainte-Madeleine, puis au mystérieux Saint-Guignefort, elle fut également le siège des Pénitents bleus.

Une des premières mentions de la chapelle nous est donnée par le Pouillé du diocèse de Limoges par l'abbé Nadaud. Il indique « Chapelle du charnier » (ou cyboire, ciborium) au cimetière, rebâtie en 1281 par Gérald Godard en l'honneur de Sainte-Madeleine ».

La partie ancienne est formée d'une abside circulaire percée de trois ouvertures dont l'une (la fenêtre d'axe) est bouchée par la position du retable dans la chapelle. Sous le toit de tuiles courbes s'étire une corniche moulurée.

En 1640, les pénitents bleus de l'ordre de Saint-Jérôme, présents depuis 1611 à Saint-Junien, font agrandir la chapelle. Ainsi à l'ouest un édifice rectangulaire a été accolé à la partie ancienne. Il permet d'y loger une tribune, éclairée par un oculus offrant une vue splendide sur la collégiale.

Au sud, un édicule carré est accolé à l'édifice, un petit clocher mur établi sur corbeaux abrite la cloche bénie le 18 juin 1829.

Une série de marches permet d'accéder au perron de la chapelle. Le portail qui s'ouvre sur la partie occidentale du bâtiment, est de type Limousin du XIII^{ème} siècle, et muni d'une voussure avec chapiteaux et frise à crochets boules.

Autrefois sur le tympan en bois était peint un écusson, un lion et trois fleurs de lys soutenant une croix du Saint-Esprit, le tout surmonté d'un chapeau de cardinal.

Au dessus de la porte, on observe le monogramme du Christ IHS, et la date de 1640, qui célèbre la bénédiction solennelle de l'agrandissement de la chapelle.

A l'intérieur de la chapelle, le chœur du XIII^{ème} siècle est très différencié de la nef rectangulaire du XVII^{ème}.

La partie ancienne est voûtée d'arrêtes et se termine par une abside en hémicycle, dans laquelle est encastré le retable à trois pans du XVII^{ème} siècle. Au centre de la voûte, on pouvait encore admirer en 1907, un Saint-Esprit grossièrement peint. Dans la partie sud, un escalier logé dans le mur permet d'accéder à une chaire qui ne date pas de la construction primitive.

La nef s'ouvre sur le chœur par un grand arc. La poutre qui supporte la tribune porte l'inscription JESUSPES POENITENTIBUS SALVA NOS ET LIBERA NOS PROPER NOMEN TUUM.

Plusieurs larges dalles sont ornées de croix et indiquent l'emplacement de sépultures.

Le 30 novembre 1994, la chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En 1997, le toit de la chapelle, endommagé par les intempéries est restauré, et en 2008, c'est le mur d'enceinte du cimetière qui a été abaissé presque à sa hauteur d'origine.



LE CULTE A SAINT-GUIGNEFORT

La crypte sous la chapelle est appelée « caveau de Saint-Guignefort ». Située sous l'abside et une partie de la nef de la chapelle, c'est une vaste salle rectangulaire éclairée par deux soupiraux. A l'ouest, un couloir permettait d'accéder au niveau du portail de la chapelle. L'entrée actuelle se fait par une autre ouverture, elle aussi ancienne, aménagée sous la fenêtre d'axe de l'édifice.

La voûte en berceau était couverte d'un enduit à la chaux sur lequel était peinte une fresque. Elle représentait vraisemblablement un Christ en majesté, entouré d'une mandorle* avec à ses côtés un lion et un ange. Aux pieds du Christ, était peint un chevalier en armure casqué, une main brandissant une épée. Des orifices pratiqués dans la voûte permettaient la communication sonore et visuelle avec la chapelle haute. Un tel soin dans l'aménagement, l'organisation d'une circulation aisée suivant l'axe est-ouest, témoignent de la volonté du constructeur de faire de cet édifice une véritable église basse, capable d'accueillir des pèlerins lors des cérémonies du culte aujourd'hui bien mystérieux de Saint-Guignefort.

Des pèlerins venaient prier en ce lieu pour obtenir la guérison ou la mort de parents proches. Dès le XIIIème siècle, ce culte curieux paraît suspect car Guignefort n'aurait été qu'un chien ! Légende, superstition ou survivance de cultes païens, le clergé tente d'y mettre un terme en murant cette crypte au XVIIIème siècle.

Mais au XIXème siècle encore, les paysans venaient murmurer près du caveau fermé cette prière un peu macabre :

Bon sain Guignefort, baillo li lo vito ou lo mor !
O bon Saint-Guignefort, donnez leur la vie ou la mort !

Lors de son dégagement dans les années soixante, la crypte a livré quelques témoignages du culte à Saint-Guignefort : des linges, des épingles, des boutons, des bouteilles (dont une à médicament), des monnaies s'échelonnant jusqu'en 1956, étaient groupés au bas du soupirail de droite où se pratiquait autrefois les dévotions.

**Le mot mandorle vient de l'italien mandorla qui signifie amande. Il désigne une figure en forme d'ovale ou d'amande dans laquelle s'inscrivent des personnages sacrés : le plus souvent le Christ, mais aussi la Vierge Marie ou les saints. La mandorle proviendrait d'un élément d'architecture romaine qui consistait à inscrire les personnages dans un cercle.*



LES PENITENTS BLEUS

Le début du XVIIIème siècle connaît l'arrivée de nombreuses congrégations religieuses à Saint-Junien. Confrérie Notre-Dame des agonisants, les filles Notre-Dame, mais aussi deux ordres de pénitents : les pénitents gris de l'ordre de Saint-Pierre qui s'installent à l'église du même nom (édifice aujourd'hui disparu), et les pénitents bleus de l'ordre de Saint-Jérôme, qui s'installent à la chapelle du cimetière. Vêtus d'un sac bleu de "toile d'Allemagne", ils portaient sur l'épaule gauche une petite représentation de saint Jérôme, et à la taille, un chapelet blanc tenu par une cordelette bleue.

Les pénitents bleus, comme les pénitents pourpres et noirs accompagnaient les condamnés à mort, aidaient leur famille par des quêtes. La présence de Madeleine, personnage de l'iconographie du Christ mourant, présente dans la chapelle, est une représentation symbolique de leur rôle. Ainsi tout comme saint Jérôme, ils cherchaient l'humilité, l'entraide, le perfectionnement spirituel.

Une personne est acceptée généralement dans la confrérie après trois entretiens avec l'assemblée des pénitents en habit, afin de préserver l'anonymat. Exception est parfois faite lorsque le candidat est connu d'un grand nombre de confrères. La première rencontre a lieu après enquête des mœurs et des conversations de l'aspirant. La deuxième a pour but de savoir s'il est zélé ou non pour la pénitence.

Lors du troisième entretien, le candidat doit faire la récapitulation de sa vie et une confession générale ; après quoi, il reçoit du prieur une exhortation en forme de remontrance. Enfin, selon la coutume, le prieur demande au candidat : « Que demandez-vous ? », et celui-ci doit répondre : « Pénitence, Paix et Obéissance ».

La réception d'un nouveau membre de la confrérie est soumise au vote. Puis, après avoir fait vœu d'observer les statuts de la congrégation et payé une cotisation, le candidat reçoit son habit et signe un acte d'engagement au registre. En marge du registre on avait soin d'écrire la date du décès du confrère.

Les femmes pouvaient également appartenir aux pénitents bleus. Marguerite Dubant est la première femme acceptée parmi les confrères en juillet 1639. 27 femmes vont alors se succéder jusqu'en 1762. Ce sont souvent des femmes dévotes, ou bien des proches (femmes, filles ou sœurs) de pénitents. Nous ignorons si elles portaient le costume et si elles paraissaient avec les confrères dans les cérémonies et les processions.

Les pénitents se devaient d'observer des règles strictes. Ils devaient fuir les gens de mauvaise compagnie, ainsi que tous les « vices scandaleux » que sont les cabarets, les salons de jeu. Ils pratiquaient le jeûne tous les vendredis les plus proches du premier dimanche du mois, et la discipline à plusieurs occasions notamment de processions. Ils étaient également tenus de dévotement à genoux. Le matin, ils devaient réciter cinq « Pater » et cinq « Ave Maria » en l'honneur des cinq plaies du Christ. La nuit tombée, ils devaient faire examen de conscience, et réciter le « Miserere mei Deus ».

L'élection des prieurs, sous-prieurs et secrétaires avait lieu tous les ans, au mois de mai, généralement le jour de la translation de Saint-Jérôme. Le prieur était nécessairement ecclésiastique, alors que le sous-prieur pouvait être un laïque.

Les processions étaient un moment fort pour la confrérie. Après s'être retrouvés à la chapelle, les pénitents, en habits pénitentiels, le cierge ardent à la main, pieds nus, défilent en rang et en ordre, en chantant. De retour à l'église, ils se tiennent à genoux. Puis les pénitents se retirent dans la tribune en priant, avant de prendre la discipline ordinaire.

La loi du 12 août 1792 qui supprime toutes les confréries séculières, entraîne la dissolution de la confrérie, mais elle semble cependant ne pas trop souffrir de la Révolution. Elle sera restaurée après le concordat en 1804, et elle poursuit son activité une bonne partie du XIXème siècle, probablement jusqu'en 1850, l'un des deux registres de la confrérie s'arrêtant à la date du 26 mai.





LE MOBILIER DE LA CHAPELLE

Le retable, commandé en 1688, est la principale pièce du mobilier. Dans la partie de gauche Jean-Baptiste, au centre Jérôme, enfin à droite la Madeleine. Il est classé au titre des monuments historiques le 16 novembre 1977 et devrait bientôt bénéficier d'une restauration.

A côté de la chaire, un panneau daté de 1805 porte sur quatre colonnes des petites plaquettes de bois coulissantes où sont inscrits les noms des pénitents de l'époque. On y retrouve une liste non exhaustive des anciennes familles de la ville.

Si la croix de procession qu'utilisaient les pénitents a aujourd'hui disparue, il en subsiste cependant la boîte ouvrante en bois, décorée d'un Christ en croix peint. Datant du XVIIIème siècle, elle a été classée également le 16 novembre 1977.

Un petit autel dédié à Notre-Dame de Recouvrance nous rappelle la présence d'une chapelle du même nom au sein du cimetière. Aujourd'hui il abrite une Annonciation du XVIIIème siècle, mais l'on pouvait y admirer autrefois une petite Vierge à l'enfant du XVème ou du XVIème siècle, entourée de petites statues. Celles-ci ont été volées en 1979, peu après le classement de ce mobilier à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 25 avril 1977.

Trois tableaux sont encore visibles à la chapelle :

- Une huile sur toile représentant Saint-Jérôme, datée du XVIIIème siècle et exécutée grossièrement par-dessus une peinture plus ancienne (début XVIIème) qui semble représenter une Vierge à l'enfant.
- Une huile sur carton figurant Sainte-Madeleine peinte en 1821,
- Un pastel représentant une religieuse du couvent du Verbe Incarné situé à proximité.

A l'étage, on peut encore admirer les boiseries en trompe l'œil formant des sièges à dossier pour les pénitents. Au centre avec les accoudoirs, le siège du prieur. Dans un coin, un confessionnal et un siège double à coffre où se trouvaient les archives des pénitents bleus.

